



# Assemblée générale

Distr. générale  
27 novembre 2012  
Français  
Original : anglais

## Soixante-septième session

Point 147 de l'ordre du jour

### Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

## Exécution du budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat. . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	6
C. Activités d'appui à la Force . . . . .	7
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional . . . . .	8
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays. . . . .	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	9
III. Exécution du budget . . . . .	21
A. Ressources financières . . . . .	21
B. Dépenses du Centre de service régional d'Entebbe . . . . .	22
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	23
D. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	23



E.	Autres recettes et ajustements .....	24
F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome .....	24
IV.	Analyse des écarts .....	25
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre .....	29

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012 (exercice 2011/12) et l'objectif de la mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante sécurité et gouvernance dans la zone d'Abyei et composante appui).

L'exercice 2011/12, qui fait l'objet du présent rapport, a été la première année de fonctionnement de la FISNUA. Tout au long de l'année, la mission s'est employée à mettre en place un environnement propice au retour volontaire des personnes déplacées, à l'acheminement de l'aide humanitaire et à la libre circulation du personnel humanitaire dans la zone d'Abyei.

Durant la période considérée, la FISNUA a assuré la stabilité de la zone pendant le retrait des forces armées soudanaises et sud-soudanaises. Au terme de cette période, les observateurs militaires avaient été déployés à 100 % et les contingents à 94 %. Le déploiement du personnel recruté sur le plan international a été retardé en raison de difficultés dans l'obtention de visas. Si des progrès ont été accomplis en ce qui concerne les composantes sécurité et gouvernance et appui à la mission dans la région d'Abyei, aucune avancée n'a en revanche été obtenue pour ce qui est de la création du Service de police d'Abyei.

Les dépenses de fonctionnement de la mission pour l'exercice 2011/12 se sont élevées à 161 131 200 dollars (montant net : 160 382 100 dollars), ce qui représente un taux d'exécution du budget de 91,8 %, le montant total des crédits approuvés à ce titre étant de 175 500 000 dollars (montant net : 174 136 200 dollars).

La sous-utilisation au cours de l'exercice considéré des crédits ouverts pour la FISNUA au titre du personnel civil et militaire est principalement due à la délivrance tardive des visas destinés au personnel international et au fait qu'aucun agent de la Police des Nations Unies n'a été déployé, ainsi qu'à des lenteurs dans le déploiement de matériel appartenant aux contingents. La sous-utilisation de ces crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses plus importantes que prévu pour les services de détection et d'enlèvement de mines et par un déploiement plus rapide que prévu de contingents par la mission.

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	85 477,1	80 600,8	4 876,3	5,7
Personnel civil	13 871,1	8 614,6	5 256,5	37,9
Dépenses opérationnelles	76 151,8	71 915,8	4 236,0	5,6
<b>Montant brut</b>	<b>175 500,0</b>	<b>161 131,2</b>	<b>14 368,8</b>	<b>8,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 363,8	749,0	614,8	45,1
<b>Montant net</b>	<b>174 136,2</b>	<b>160 382,2</b>	<b>13 754,0</b>	<b>7,9</b>

Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>175 500,0</b>	<b>161 131,2</b>	<b>14 368,8</b>	<b>8,2</b>

### Ressources humaines : exécution du budget

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif prévu (moyenne)</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Observateurs militaires	135	95	74	22,1
Contingents	4 065	2 870	3 053	(6,4)
Police des Nations Unies	50	34	–	100,0
Personnel recruté sur le plan international	97	78	38	51,3
Personnel recruté sur le plan national	60	34	16	52,9
Volontaires des Nations Unies	20	13	–	100,0

<sup>a</sup> Effectif autorisé le plus élevé.

<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice 2011/12 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 24 octobre 2011 (A/66/526). Il s'élevait à 180 691 900 dollars (montant net : 179 328 100 dollars), et couvrait le déploiement de 135 observateurs militaires, 4 065 militaires des contingents, 50 membres de la Police des Nations Unies, 97 agents recrutés sur le plan international, 60 agents recrutés sur le plan national – dont un administrateur – et 20 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport du 23 novembre 2011, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 160 056 000 dollars pour financer la mission du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/66/576), y compris en prélevant 67 013 400 dollars sur le montant de 482 460 500 dollars préalablement autorisé par l'Assemblée dans sa résolution 65/257 B pour la Mission des Nations Unies au Soudan, la FISNUA et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

3. Dans sa résolution 66/241, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, au titre de l'exercice 2011/12, un crédit brut de 175 500 000 dollars (montant net : 174 136 200 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force, dont un montant de 67 013 400 dollars qu'elle avait préalablement autorisé dans sa résolution 65/257 B. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. Le mandat de la FISNUA a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1990 (2011), puis prorogé dans des résolutions ultérieures du Conseil qui se rapportent à l'exercice considéré, dont les résolutions 2024 (2011) et 2032 (2011).

5. La mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre ses premiers objectifs, qui sont les suivants : a) établir une forte présence pour renforcer la sécurité; b) observer et vérifier le retrait des Forces armées soudanaises et de l'Armée populaire de libération du Soudan, ou de ce qui lui a succédé, dans la zone d'Abyei; c) nouer des relations avec les organes compétents de la zone d'Abyei; d) renforcer les capacités du nouveau Service de police d'Abyei; et e) lutter contre le danger que représentent les mines et les munitions non explosées.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (composante sécurité et gouvernance dans la zone d'Abyei et composante appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2011/12, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## B. Utilisation des crédits

8. La FISNUA a continué d'assurer, au cours de l'exercice considéré, des conditions de sécurité stables dans la zone d'Abyei. À cet égard, le retrait de la zone d'Abyei des forces armées soudanaises et sud-soudanaises est intervenu en mai et juin 2012, à la suite de démarches de longue haleine menées par la FISNUA auprès des autorités de Djouba et de Khartoum. Néanmoins, une unité, de la taille d'une compagnie, de la police pétrolière soudanaise demeure à Diffra. La mission est également parvenue à faciliter la migration, dans le calme et en bon ordre, des nomades de l'ethnie Misseriya et le retour dans les zones situées au nord du fleuve Kiir (Bahr el-Arab) des Ngok Dinka déplacés.

9. La FISNUA a continué de collaborer activement avec les Coprésidents soudanais et sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei, en concertation avec le facilitateur nommé par l'Union africaine, à l'instauration de l'Administration de la zone d'Abyei et du Service de police d'Abyei, et les a encouragés à promouvoir un dialogue intercommunautaire entre les Misseriya et les Ngok Dinka par l'intermédiaire de leurs chefs traditionnels; à faciliter l'accélération des retours de personnes déplacées, à se préparer pour la prochaine migration annuelle des populations nomades et à mettre au point le mandat de l'Équipe spéciale intergouvernementale sur l'aide humanitaire. La FISNUA a aidé le Comité mixte de contrôle d'Abyei et le Comité mixte des observateurs militaires à progresser dans la mise en œuvre de l'Accord du 20 juin 2011. Aux réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, le Chef de mission et commandant de la Force a présenté des analyses détaillées de la situation générale régnant dans la région d'Abyei, mettant tout particulièrement l'accent sur les nouvelles tâches à entreprendre, consistant, notamment, à faciliter le retour pacifique et organisé des Ngok Dinka déplacés et la migration annuelle des Misseriya. La FISNUA a également noué des contacts avec les chefs des Ngok Dinka et des Misseriya dans le cadre de sa stratégie de prévention et d'atténuation des conflits. La confiance accordée à la FISNUA par les communautés locales de la zone d'Abyei et l'importante coopération qu'elles lui ont apportée témoignent du succès de cette démarche. En outre, les deux communautés participent activement aux travaux des comités mixtes de sécurité créés et dirigés par la FISNUA.

10. Lors de son déploiement, de décembre 2011 à juin 2012, le Service de la lutte antimines, collaborant avec la section de démineurs éthiopienne, a dégagé 340,5 kilomètres de routes en procédant à des repérages et des opérations de déminage, ainsi que l'avaient demandé la FISNUA et les organisations humanitaires. Il a également réalisé des recherches en surface sur plus de 8 millions de mètres carrés dans 27 villages et dans la ville d'Abyei, trouvant et détruisant 837 munitions non explosées. En mars 2012, il a déclaré que les mines et munitions non explosées ne représentaient plus un obstacle aux déplacements du personnel de la FISNUA et des organisations humanitaires ni au retour des personnes déplacées.

11. Au cours de la période considérée, les Coprésidents soudanais et sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei n'ont pas été en mesure de s'entendre sur la mise en place du Service de police d'Abyei. Les parties n'ont pas adopté le projet de concept des opérations du Service de police d'Abyei. En revanche, le Conseiller principal par intérim de la mission pour les questions de police, appuyé par la cellule de formation des nouveaux arrivants basée au quartier général de la Force, a entamé la formation des agents de la police des Nations Unies destinés à être déployés à la FISNUA.

12. Une nette évolution, notamment dans la fourniture de l'aide humanitaire et la libre circulation du personnel humanitaire, a été observée dans la zone d'Abyei au cours de l'exercice considéré. Le déminage des principaux villages et routes de la région a accru la liberté de circulation des intervenants humanitaires. La FISNUA a également tenu régulièrement, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, des séances d'information avec les représentants des organismes des Nations Unies présents dans la région d'Abyei (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation mondiale de la Santé, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et Programme des Nations Unies pour le développement), notamment des réunions hebdomadaires de l'équipe chargée de la gestion de la sécurité dans la région, présidée par le Chef de mission et commandant de la Force.

13. En raison des difficultés qu'elle a rencontrées pour s'acquitter de son mandat, la mission a axé ses efforts sur des mesures tangibles permettant de venir en aide à la population rapatriée. La mission a eu plusieurs discussions avec des chefs de communauté afin de définir les projets prioritaires. Des domaines tels que la santé, l'éducation, l'eau et le bien-être ont été examinés. La mission a décidé de mettre en œuvre six projets à effet rapide de remise en état des points d'eau, destinés aux Misseriya et aux Ngok Dinka, à égalité. Aucune organisation non gouvernementale n'a mené des activités dans la zone d'Abyei au cours de l'exercice considéré, mais la mission a pu compter sur un partenaire d'exécution fiable – l'Organisation internationale pour les migrations – qui lui a fourni tout le matériel nécessaire au projet de remise en état des puits. Deux d'entre eux ont été entièrement remis en état et équipés.

14. Durant l'exercice considéré, le taux de vacance de postes du personnel recruté sur le plan international s'est établi à 51,3 %, alors qu'un coefficient délais de déploiement de seulement 20 % prévu avait été au budget. Jusqu'en mars 2012, la mission a subi des retards dans l'octroi de visas soudanais au personnel international, qui l'ont empêchée de déployer rapidement du personnel recruté sur le plan international dans la zone de mission.

### **C. Activités d'appui à la Force**

15. En dépit de lenteurs dans le déploiement du personnel, de difficultés d'ordre logistique, d'une saison des pluies prolongée, du faible nombre d'entreprises locales et d'une pénurie de main-d'œuvre sur place, la mission a pu progresser dans la construction et l'entretien des bases prévues, doter tous les locaux de services d'assainissement, et exploiter et entretenir, en divers endroits de la région, les installations de purification de l'eau et les stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU.

16. La FISNUA a entamé la construction de bases opérationnelles à Banton et Todach et les travaux d'agrandissement de la base existante de Diffra. À la fin de l'exercice considéré, les travaux de construction étaient achevés à 60 % et les bases étaient déjà occupées, et le resteraient pour la suite et fin des travaux. Les progrès ont été entravés par les conditions météorologiques, le manque de systèmes de gestion des achats et l'absence de moyens de génie au sein de la mission pour la construction horizontale et verticale.

17. La mission a procédé à d'importants travaux d'entretien et de remise en état de quatre installations, héritées de la MINUS, situées à Abyei, Kadugli, Agok et Diffra. Le budget de l'exercice 2011/12 prévoyait initialement des travaux d'installation de camps qui seraient entrepris par des sous-traitants extérieurs, mais vu les difficultés rencontrées pour l'obtention des visas, c'est la mission elle-même, utilisant ses capacités de génie militaire limitées, qui a entrepris ces activités. Seuls les travaux de terrassement ont été sous-traités.

18. L'autonomie logistique de la plupart des unités d'infanterie présentes à Abyei a encore été très difficile à assurer. Pour y remédier, la mission leur a fourni des biens, notamment : groupes électrogènes, stations de purification de l'eau, tentes, lits, produits de nettoyage et petit matériel de génie. Alors que les contingents étaient censés arriver avec leurs 90 premiers jours de rations assurés, seuls le premier bataillon, l'unité logistique polyvalente, et les unités médicale, d'artillerie et blindée ont pu assurer leur autonomie pendant 90 jours, tandis que le deuxième bataillon et la force d'intervention rapide avaient 45 jours de rations, le troisième bataillon 30, et l'unité aérienne 14.

#### **D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional**

19. Dans le cadre de l'exécution du mandat que le Conseil de sécurité lui a confié dans sa résolution 1990 (2011) et des tâches supplémentaires liées au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière prescrites par la résolution 2024 (2011) du Conseil, la FISNUA a continué de collaborer étroitement avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et avec le facilitateur nommé par l'Union africaine auprès du Comité mixte de contrôle d'Abyei. La mission a fourni un appui logistique à chacune des réunions mensuelles dudit comité, notamment en assurant le transport aérien depuis Khartoum et Djouba, l'hébergement, le ravitaillement et les services de conférence. Elle a également fourni au Comité, pour ses réunions, des évaluations détaillées de la situation globale régnant dans la zone d'Abyei, en mettant l'accent sur les problèmes nouveaux.

20. En outre, la mission a conseillé le facilitateur de l'Union africaine et le Comité mixte de contrôle d'Abyei sur la meilleure manière d'acheminer l'aide humanitaire à toutes les collectivités touchées, de préserver la paix et la stabilité relatives dans la zone d'Abyei et d'assurer la réinstallation et la réintégration durables des déplacés.

21. Pour préparer la mise en œuvre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, la FISNUA a effectué, en concertation et en collaboration étroite avec le personnel compétent de la MINUSS et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), deux missions d'évaluation des besoins sur les sites définis dans le cadre du Mécanisme. Ces missions ont grandement bénéficié des compétences, de l'expérience et des ressources techniques des deux autres missions. Le Chef de mission a également fait des exposés, à l'intention des membres du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sur l'état des préparatifs pour la mise en œuvre du Mécanisme.

22. Par sa résolution 64/269, l'Assemblée générale a approuvé la création d'un centre de services régional à la plateforme logistique d'Entebbe pour regrouper dans un centre régional autonome les fonctions d'administration et d'appui de missions relativement proches les unes des autres. En 2011/12, quatre projets ont été mis en œuvre dans un premier temps pour transférer au Centre de services régional les fonctions de contrôle des arrivées et départs du personnel des missions et de traitement des indemnités pour frais d'études, et pour y mettre en service le Centre régional de formation et de conférence et le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Au cours de l'exercice considéré, le Centre de services régional a fourni des services administratifs et logistiques à plusieurs missions, notamment la FISNUA, dans le cadre des quatre projets précités.

## **E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays**

23. Pour améliorer la coordination et la collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies qui travaille dans la zone d'Abyei, la FISNUA a coordonné des réunions d'information quotidiennes qui ont facilité un large échange de renseignements et de données d'analyse entre la mission et les représentants des organismes des Nations Unies.

24. En sa qualité de Coordonnateur de la sécurité pour le secteur, le Chef de mission s'est périodiquement réuni avec l'équipe de gestion de la sécurité de la zone pour examiner les conditions générales de sécurité régnant dans la région d'Abyei et trouver des moyens concrets de parer aux risques, menaces ou défis nouveaux ou potentiels, afin d'améliorer la sécurité et la sûreté du personnel et des biens de l'ONU, ainsi que la protection des civils, en particulier en cas de menace imminente d'atteintes à leur intégrité physique.

## **F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

### **Composante 1 : sécurité et gouvernance dans la zone d'Abyei**

25. Après le retrait des forces armées et de la police soudanaises et sud-soudanaises – à l'exception de la présence de la police pétrolière soudanaise à Diffra –, la FISNUA a été la seule présence militaire à Abyei. Afin de surveiller les opérations de démilitarisation, de contrer les menaces, de suivre l'évolution de la situation, d'instaurer la confiance et d'aider à la création de conditions propices à la sûreté et à la sécurité des opérations humanitaires, la FISNUA a mené des opérations mobiles et statiques, effectué des patrouilles diurnes et nocturnes et fourni des escortes à la demande. Pendant la saison sèche, la mission a consacré des ressources supplémentaires aux zones les plus importantes pour assurer la sécurité de la migration saisonnière. En vue d'appuyer l'application des aspects relatifs à la sécurité de l'Accord du 20 juin 2011, elle a assisté les travaux de la Commission mixte d'observateurs militaires, présidée par le commandant de la Force, et des équipes mixtes d'observateurs militaires.

26. Pour contribuer à assurer la sécurité, l'aide humanitaire, la liberté de mouvement et la protection des civils en danger immédiat, le Service de lutte antimines, avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et en collaboration avec la FISNUA, a effectué des opérations de déminage humanitaire d'urgence, l'objectif étant non seulement de réduire les risques de mort

ou de blessures dues aux mines ou aux restes explosifs de guerre mais aussi d'encourager les retours volontaires. Pendant les six premiers mois, les opérations de lutte antimines ont été surtout consacrées à répertorier les zones dangereuses, enlever et détruire les mines et les restes explosifs de guerre, former le personnel des Nations Unies aux risques encourus, gérer et coordonner les données et en contrôler la qualité.

**Réalisation escomptée 1.1** : Fournir des services de sécurité pour faire reculer la violence; assurer la protection des civils en situation de menace immédiate et permettre les retours volontaires en toute sécurité; garantir la fourniture d'une assistance humanitaire et une migration pacifique

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Retour volontaire d'une majorité des 113 000 personnes déplacées vers leurs lieux d'origine

Au total, 10 333 retours volontaires ont été enregistrés. La présence d'effectifs militaires et de police pendant la majeure partie de l'exercice a dissuadé les personnes déplacées de rentrer chez elles. L'absence de l'Administration de la zone d'Abyei a eu le même effet, car ces deux institutions étaient censées faciliter l'instauration des conditions de sécurité durables qui encourageraient les retours. Le nombre de retours a commencé à augmenter après le retrait des contingents et de la majorité des forces de police des deux pays.

1.1.2 Diminution du nombre de victimes civiles, de blessures ou de cas de violences sexistes résultant d'attaques armées

Un décès a été signalé en 2011/12. La mission utilisera les données de l'exercice 2011/12 comme point de référence puisqu'elle ne dispose pas de données fiables sur le nombre de victimes avant qu'elle n'ait été créée.

1.1.3 Aucune attaque commise contre le personnel humanitaire

Objectif atteint

1.1.4 Aucun cas de violences intercommunautaires signalé pendant la migration

Deux incidents ont été signalés, l'un parmi les Misseriya et l'autre parmi les Dinka

1.1.5 Diminution du nombre des pertes suite à des accidents causés par des mines et des restes explosifs de guerre

Quatre pertes en vies humaines dues à des restes explosifs de guerre ont été signalées en 2011/12

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations*

274 500 jours-homme de patrouille dans des zones prioritaires pour les sécuriser, vérifier le redéploiement et empêcher les incursions (30 soldats par patrouille x 25 patrouilles par jour x 366 jours)

415 914 Jours-homme de patrouille dans des zones prioritaires ont été assurés. Les effectifs déployés ont atteint trois bataillons en 2011, ce qui a permis à la FISNUA de mener plus de patrouilles. En outre, la migration saisonnière a duré plus longtemps que d'habitude en 2011/12, et il était nécessaire de suivre la migration de près en multipliant les patrouilles.

50 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour assurer la coordination avec les communautés et les autorités locales et surveiller les mouvements à la frontière d'Abyei	L'intensification des patrouilles pendant la migration saisonnière a permis que celle-ci se déroule sans incident en 2011/12.
87 840 jours-homme de patrouille pour fournir une sécurité statique aux infrastructures pétrolières de la zone de Diffra (30 soldats par patrouille x 8 patrouilles par jour x 366 jours)	Oui La mission a mené 5 698 patrouilles d'observateurs militaires. La migration saisonnière a nécessité une intensification des patrouilles d'observateurs, dont le nombre a été porté à 20 par jour, 10 équipes d'observateurs militaires effectuant 2 patrouilles par jour, une fois le déploiement intégral atteint.
2 160 heures de vol pour observer la démilitarisation des groupes armés et enquêter sur les incidents (1,47 heure par hélicoptère et par jour x 4 hélicoptères x 366 jours)	Non Des agents de la police pétrolière soudanaise étaient toujours déployés dans la zone de Diffra à la fin de l'exercice.
	1 655 Heures de vol d'hélicoptère de la FISNUA ont été effectuées pendant l'exercice. Outre leur utilisation lors des patrouilles d'observateurs dans la région, les hélicoptères ont servi au transport de fret, à l'approvisionnement et au transport de passagers. De surcroît, 894 heures de vol ont été effectuées dans le cadre d'un contrat de la MINUSS.
	Le recours à l'observation aérienne ne s'est pas imposé, aucune restriction n'ayant affecté les mouvements au sol pendant la saison sèche, aussi la mission a-t-elle choisi de couvrir la région au moyen de patrouilles à pied et mobiles afin d'avoir davantage de contacts avec la population. Étant donné que la mission a couvert le terrain plus efficacement à l'aide de patrouilles mobiles, les patrouilles aériennes n'ont été effectuées que lorsqu'elles étaient nécessaires.
Inspection de 450 km de route potentiellement pollués par des mines et des restes explosifs de guerre à la suite du récent conflit	309,8 Kilomètres de route ont été inspectés par l'équipe de vérification des routes du Service de la lutte antimines. L'équipe a été déployée à Abyei le 2 décembre 2011 et a commencé ses activités deux jours plus tard : ce produit a été sous-exécuté parce que l'équipe du Service de la lutte antimines n'a été opérationnelle sur le terrain que pendant 7 mois environ.
Démontage de 90 km de route potentiellement pollués par des mines et des restes explosifs de guerre à la suite du récent conflit	30,7 Kilomètres de route potentiellement pollués ont été déminés. La raison principale de l'écart entre ce résultat et la distance prévue est que la mission a dû réaffecter des ressources destinées au déminage et à la vérification des routes pour fournir un appui direct aux opérations militaires

<p>Fourniture de conseils à l'Administration de la zone d'Abyei et au Comité mixte de contrôle d'Abyei grâce à des bilans mensuels ou à la demande, pour déterminer les priorités et les besoins opérationnels pour le levé des zones dangereuses, l'enlèvement et le marquage des mines et des restes explosifs de guerre; sensibilisation aux risques, pour faciliter les retours des personnes déplacées; et protection et garantie de la liberté de mouvement du personnel militaire et des populations locales</p>	<p>de la FISNUA, qui avaient été restreintes à la suite de l'accident survenu en août 2011, dans lequel 4 soldats de la paix de la FISNUA ont trouvé la mort, et 7 autres ont été blessés.</p> <p>Non Il n'y a pas eu d'actualisation mensuelle des priorités et besoins opérationnels pour les zones contaminées du fait que l'Administration de la zone d'Abyei n'avait pas encore été établie pendant l'exercice.</p> <p>Toutefois, dans l'intervalle, une équipe d'officiers d'état-major a été chargée d'informer la population locale dans la zone d'Abyei des risques associés aux mines et aux explosifs et de les sensibiliser à cet égard.</p>
<p>Contacts quotidiens et hebdomadaires avec les autorités locales, les représentants des populations locales, les associations civiques et les groupes de femmes pour analyser les menaces, apporter une solution aux problèmes de sécurité, résoudre les conflits et instaurer la confiance</p>	<p>Oui Le Chef de mission ainsi que le Chef de la sécurité ont organisé au moins 40 réunions hebdomadaires avec les autorités locales, les représentants des communautés et les groupes de femmes afin de les sensibiliser aux menaces à la sécurité émergentes et potentielles et aux façons d'y répondre.</p>
<p>Conseils aux Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud, à l'Administration de la zone d'Abyei, au Comité mixte de contrôle d'Abyei et aux pays fournissant des contingents ou du personnel de police lors de réunions mensuelles pour veiller à une meilleure compréhension du mandat, du rôle et des activités de la FISNUA et résoudre les problèmes de sécurité</p>	<p>Oui Le Chef de mission a organisé au moins 10 réunions avec des représentants des Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud pour leur expliquer le mandat de la mission et les efforts déployés par la FISNUA pour faire face aux problèmes de sécurité.</p>
<p>Contacts réguliers avec la communauté humanitaire grâce à une structure de coordination mixte civile et militaire pour partager des informations sur les menaces pesant sur les civils</p>	<p>Oui La structure de coordination mixte civile et militaire de la FISNUA a aidé à mettre au point des projets à effet rapide visant à améliorer les conditions de vie de la population locale. Les responsables de la mission ont assuré des contacts quotidiens et tenu des réunions hebdomadaires avec les représentants des organisations humanitaires afin de partager des informations sur les menaces pesant sur les civils et d'enquêter sur les problèmes liés à la protection de la population.</p>
<p>Aide à la mise en œuvre des aspects militaires de l'Accord du 20 juin 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei et à la mise en conformité avec ceux-ci lors de réunions bimensuelles du Comité mixte des observateurs militaires, présidées par le commandant de la Force</p>	<p>Oui En sa qualité de Chef du Comité mixte des observateurs militaires, le Chef de mission a facilité les activités du Comité en organisant périodiquement des réunions et en répartissant les tâches entre les membres soudanais et sud-soudanais du Comité.</p>

---

**Réalisation escomptée 1.2 : Fonctionnement du Service de police d'Abyei conformément à l'Accord du 20 juin 2011**


---

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Déploiement dans toute la zone d'agents du Service de police d'Abyei possédant tous les moyens nécessaires pour mener des opérations de police de base

Aucun policier n'a été déployé parce que le Service de police d'Abyei n'a pas été constitué au cours de l'exercice considéré. Le Soudan et le Soudan du Sud ne sont pas parvenus à un accord concernant la création de l'Administration de la zone d'Abyei et du Service de police d'Abyei.

1.2.2 Tous les cas signalés de conflit localisé, y compris des contentieux fonciers ou les différends relatifs à la migration, sont traités pacifiquement par le Service de police d'Abyei, avec l'appui de l'Administration de la zone d'Abyei et du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

Aucun cas de conflit localisé n'a été signalé au Service de police d'Abyei, celui-ci n'ayant pas été constitué au cours de l'exercice considéré.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils sur la composition, la structure et l'organisation du Service de police d'Abyei et la mise en place de structures de police de base lors de six réunions avec le Comité mixte de contrôle d'Abyei et l'Administration de la zone d'Abyei	Non	Compte tenu des projets totalement divergents présentés par le Soudan et le Soudan du Sud concernant le Service de police d'Abyei, il a été décidé à la cinquième réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei qu'un document de synthèse serait présenté à la réunion suivante afin d'être examiné plus avant.
Appui pour la sélection et le recrutement de 250 policiers en coordination avec le Comité mixte de contrôle d'Abyei	Non	Rien n'a été fait concernant l'appui à donner pour la sélection de policiers et le contrôle de leurs antécédents, parce que les parties ne sont pas convenues d'un cadre pour la création du Service de police d'Abyei.
Organisation de 25 stages de formation de formateurs dans les domaines de l'élaboration, de l'organisation et de l'évaluation de programmes de formation mettant notamment l'accent sur les compétences de police de base, l'ordre public, les capacités de commandement, les droits de l'homme et la problématique hommes-femmes, dans le but d'établir une force de police à Abyei	Non	Rien n'a été fait à cet égard parce que les parties ne sont pas convenues d'un cadre pour la création du Service de police d'Abyei.
Formation de 250 officiers dans les domaines des fonctions de police essentielles, des questions de supervision et de commandement, de la police de proximité, des enquêtes, des droits de l'homme, du maintien de l'ordre et de la problématique hommes-femmes	Non	Rien n'a été fait à cet égard parce que les parties ne sont pas convenues d'un cadre pour la création du Service de police d'Abyei.

Conduite de 7 patrouilles mixtes de police par semaine avec le Service de police d'Abyei dans les zones prioritaires d'Abyei et d'Agok

Non Rien n'a été fait à cet égard parce que les parties ne sont pas convenues d'un cadre pour la création du Service de police d'Abyei.

Élaboration de quatre plans opérationnels, y compris des procédures et des orientations pour traiter les questions relatives : a) à la migration et aux populations nomades; b) au vol de bétail; c) à la protection des infrastructures pétrolières; et d) à la problématique hommes-femmes, en collaboration avec le Service de police d'Abyei

Non Aucune décision n'a été prise à cet égard parce que les parties n'étaient pas d'accord sur le cadre dans lequel établir le Service de police d'Abyei.

### Composante 2 : appui

27. Les systèmes d'appui de la mission ont permis le déploiement intégral des contingents avant la fin de l'exercice, mais il a fallu faire face à des problèmes d'ordre logistique et politique, y compris la restriction des déplacements, qui ont non seulement entravé le déploiement en temps voulu des effectifs autorisés de personnel recruté sur le plan international mais aussi bloqué la réalisation de projets de construction importants. La difficulté du terrain, les infrastructures routières limitées, le manque de liaisons ferroviaires et l'absence d'aéroport pouvant accueillir des avions ont fait qu'il a fallu largement faire appel à des hélicoptères pour satisfaire les besoins opérationnels et logistiques de la mission.

### Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture d'un appui logistique et administratif efficace et de services de sécurité performants à la mission

#### Indicateurs de succès prévus

#### Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 100 % du personnel devant être recruté sur le plan national est recruté avant la fin de l'exercice 2011/12.

Au total, 44 fonctionnaires recrutés sur le plan national ont été recrutés avant la fin de l'exercice, ce qui représente 73 % de l'effectif approuvé.

2.1.2 Rénovation et construction de bâtiments en dur ou en parois souples pour le quartier général et les services médicaux destinés aux membres du personnel de la mission

La rénovation des locaux du site de Diffra a été achevée, le site d'Agok a été rénové à 100 % et celui d'Abyei à 75 %.

#### Produits prévus

Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations

### Contingents, personnel de police et personnel civil

Déploiement, rotation et retour d'une force composée en moyenne de 2 439 militaires et officiers d'état-major, 80 observateurs militaires et 38 agents de la Police des Nations Unies

3 053 Membres des contingents et officiers d'état-major

74 Observateurs militaires

L'effectif supérieur aux prévisions est dû à un déploiement plus rapide que prévu.

Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel entrant dans le cadre du soutien autonome destiné aux militaires et aux policiers	Oui	L'inspection du matériel appartenant aux contingents a été effectuée à l'arrivée des militaires et périodiquement pendant l'exercice.
Stockage et distribution de 130 000 tonnes de rations, 45 tonnes de rations de combat et 100 350 litres d'eau pour les militaires basés dans 3 cantonnements	196 000	Tonnes de rations
	66	Tonnes de rations de combat
	60 000	Litres d'eau
		La quantité de rations livrées a été supérieure aux prévisions, allant de pair avec un déploiement de contingents plus important que prévu.
Administration de 125 civils en moyenne, dont 78 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 34 agents recrutés sur le plan national et 13 Volontaires des Nations Unies	38	Fonctionnaires recrutés sur le plan international
	16	Agents recrutés sur le plan national
		L'écart s'explique par les difficultés qu'a éprouvées la mission pour obtenir des visas pour le personnel recruté sur le plan international. La mission a également peine à trouver et recruter du personnel qualifié au niveau national.
Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tout le personnel civil et militaire ainsi que de tous les membres de la police, comprenant formation, prévention, contrôle et recommandations en matière de mesures disciplinaires	Non	Aucun programme de formation n'a été organisé en matière de déontologie et discipline. Toutefois, le stage d'incorporation pour les militaires comportait une formation dans ce domaine et couvrait également les aspects relatifs à la prévention et au contrôle.
<b>Installations et infrastructures</b>		
Construction de trois bases d'opérations	Non	Au 30 juin 2012, 60 % des travaux de construction de trois bases d'opérations étaient achevés; aucune base temporaire n'avait été achevée.
Entretien des quatre bases existantes	Non	Les travaux d'entretien ont été achevés pour une des bases, et partiellement réalisés pour les trois autres.
Services d'assainissement pour tous les locaux, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets	Non	Des blocs sanitaires ont été mobilisés dans quatre camps.
Exploitation et entretien, dans 12 sites, de 14 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et d'une autre appartenant aux contingents	5	Stations de purification de l'eau étaient entièrement opérationnelles.
	4	Stations devaient recevoir des pièces de rechange essentielles à la fin de l'exercice.
	5	Stations devraient être construites en 2012/13.

Exploitation et entretien, dans 12 sites, de 24 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU	3	L'exécution partielle s'explique en partie par la lenteur du déploiement du personnel et le manque de matériaux et de matériel lourd. Stations d'épuration des eaux appartenant à l'ONU sont entièrement opérationnelles et 12 autres n'ont pu être installées car les camps n'avaient pas été encore construits. Cinq stations seront construites en 2012/13.
Exploitation et entretien, dans 12 sites, de 44 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et aux contingents	37	L'exécution partielle s'explique en partie par la lenteur du déploiement du personnel et le manque de matériaux et de matériel lourd. Groupes électrogènes ont été mis en service et maintenus en état. Le nombre inférieur aux prévisions provient du fait que certaines bases n'avaient pas été créées à la fin de l'exercice.
Stockage et distribution de 5,4 millions de litres de gazole et de lubrifiants destinés aux groupes électrogènes	2,7 millions	Litres de gazole ont été livrés et stockés. L'écart est dû au fait que les huit sites prévus pour les équipes n'ont pas été créés comme prévu.
Entretien et rénovation de 155 km de route entre Agok, Abyei et Diffra et d'autres bases d'opérations de la mission	Non	Réalisation prévue en 2012/13
Entretien et réparation de 12 aires d'atterrissage pour hélicoptère dans 12 sites et de 2 aérodromes dans 2 sites	Non	Deux aires d'atterrissage pour hélicoptère ont été achevées à Abyei et Diffra. Celle de Todach était en construction à la fin de l'exercice. L'exécution partielle de ce produit est due en partie à la lenteur du déploiement du personnel et au manque de matériaux et de matériel lourd.
<b>Transports routiers</b>		
Exploitation et entretien de 230 véhicules appartenant à l'ONU et de 580 véhicules appartenant aux contingents, grâce à 2 ateliers fixes desservant 2 sites et 4 ateliers mobiles desservant les 10 autres	220	Véhicules appartenant à l'ONU
	378	Véhicules appartenant aux contingents
	3	Ateliers mobiles sur 4 sont devenus opérationnels pendant l'exercice considéré.
Fourniture de 1,8 million de litres de gazole, d'huile et de lubrifiants destinés aux transports terrestres	0,7 million	Litres de gazole ont été fournis. L'écart est dû principalement à un déploiement plus lent que prévu du personnel civil et des effectifs de police et à un retard intervenu dans la reconstruction du pont de Banton, qui a empêché la circulation nord-sud des véhicules, et du début précoce de la saison des pluies, pendant laquelle les routes n'étaient plus passables.

## Transports aériens

Exploitation et entretien de 1 avion et de 5 hélicoptères, dont 2 appareils militaires	2	Avions
	7	Hélicoptères Dont 2 appareils militaires
Fourniture de 2,3 millions de litres de gazole, d'huile et de lubrifiants destinés aux opérations aériennes	1 million	Litres de gazole ont été fournis. La mission a dû faire appel à l'appui aérien de la MINUSS au cours de sa phase de démarrage initial à cause des retards intervenus dans le déploiement de ses propres moyens aériens.

## Communications

Services d'appui et d'entretien relatifs à un réseau à satellites doté de 4 stations terriennes centrales dans 2 sites, afin d'assurer les communications par téléphone, télécopie et vidéo et la transmission de données	6	Stations terriennes centrales étaient opérationnelles dans 4 sites.
Services d'appui et d'entretien relatifs à 3 centraux téléphoniques et 10 liaisons hertziennes	Non	Trois centraux téléphoniques étaient opérationnels et 7 liaisons hertziennes ont été installées. Trois liaisons hertziennes n'ont pu être installées en raison du retard intervenu dans le déploiement de sous-traitants.
Services d'appui et d'entretien relatifs aux installations et au matériel nécessaires au fonctionnement de 1 réseau radio à haute fréquence et de 2 réseaux radio à très haute fréquence composés de 12 répéteurs et émetteurs	Non	Le matériel a été installé dans 9 sites. Le reste des installations n'a pas été mis en service parce que les sites prévus n'avaient pas encore été constitués.

## Informatique

Services d'appui et d'entretien relatifs à 5 serveurs, 100 ordinateurs de bureau, 60 ordinateurs portables, 50 imprimantes et 32 expéditeurs numériques	11	Serveurs pour une moyenne de 4 serveurs virtuels
	288	Ordinateurs
	94	Ordinateurs portables
	167	Imprimantes
	23	Expéditeurs numériques
		Le matériel informatique était destiné à tout le personnel de la mission, aussi bien le personnel civil que les membres des contingents et les observateurs militaires.
Services d'appui et d'entretien relatifs à 13 réseaux locaux et 4 réseaux longue portée utilisés par 500 personnes dans 13 sites et à 5 réseaux sans fil dans 2 sites	11	Réseaux locaux
	5	Réseaux longue portée
	6	Réseaux sans fil

## Santé

Exploitation et entretien d'une unité médicale de niveau I appartenant aux Nations Unies et contrôle de 6 unités médicales de niveau I appartenant aux pays fournisseurs de contingents et capables de se diviser en 12 équipes médicales de l'avant, d'un hôpital de niveau II appartenant aux contingents et d'une équipe d'évacuation sanitaire aérienne, répartis sur 13 sites et destinés à l'ensemble du personnel de la Force et là où d'autres organismes des Nations Unies sont présents, à leur personnel et à la population locale, en cas d'urgence

Gestion des dispositifs d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour tous les sites des Nations Unies, y compris vers les hôpitaux de niveau III situés en Ouganda, en Éthiopie et au Soudan

Exploitation et entretien d'installations offrant à l'ensemble du personnel de la Force des services facultatifs et confidentiels de consultation et de dépistage du VIH

Exécution d'un programme de sensibilisation au VIH/sida, notamment par l'échange d'informations entre collègues, à l'intention de l'ensemble du personnel de la Force

## Sécurité

Prestation de services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toute la zone de la Force, y compris le contrôle de l'accès aux locaux et le contrôle des personnes, la tenue à jour quotidienne des dossiers du personnel et l'évaluation des risques de sécurité en tant que de besoin

1 Unité médicale de niveau I appartenant à l'ONU  
8 Unités médicales de niveau I appartenant aux pays fournisseurs de contingents (3 à Abyei et 1 à Todach, 1 à Diffra, 1 à Bantom, 1 à Kadugli et 1 à Agok)

1 Hôpital de niveau II et 1 équipe d'évacuation sanitaire aérienne à Abyei

3 Équipes médicales de l'avant fonctionnant depuis Kadugli, la route d'Abyei et Um Khariet  
Ces équipes ont dispensé des soins primaires courants à l'ensemble des contingents, avec un nombre moyen de consultations de 1 200 par mois. En outre, des soins de santé élémentaires ont été prodigués à 7 organismes des Nations Unies et vacataires partageant les locaux de la FISNUA à Abyei.

Oui La Force a assuré, au cours de la période considérée, la gestion des dispositifs d'évacuation par voies terrestre et aérienne. Un hôpital de niveau III situé en Ouganda a été mis à sa disposition par l'intermédiaire d'un contrat passé avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et elle a pu utiliser un hôpital en Éthiopie. Il n'y a pas eu d'arrangement relatif à un hôpital de niveau III au Soudan. Pendant la période considérée, 22 rapatriements sanitaires aériens en Éthiopie ont été effectués, et 1 soldat de la paix a fait l'objet d'une évacuation sanitaire vers l'Ouganda.

Non La FISNUA n'a pas dispensé de services facultatifs et confidentiels de consultation et de dépistage du VIH.

Oui Des programmes de sensibilisation et d'information sur le VIH/sida ont été exécutés par l'équipe médicale dans 8 des sites opérationnels de la Force.

Oui Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à Abyei, Kadugli et Assosa (siège temporaire du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière). Il s'est notamment agi de procéder à des inspections, au contrôle

Évaluation des risques de sécurité à l'échelle de la Force, y compris au moyen d'enquêtes de sécurité menées dans 13 sites	des entrées et des sorties et au contrôle des déplacements à l'intérieur de la base.
Organisation de 18 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Force, et initiation aux questions de sécurité et exercices d'évacuation incendie pour toutes les nouvelles recrues	3 Évaluations des risques de sécurité, réalisées dans trois sites de la FISNUA, à savoir Abyei, Kadugli et Assosa. Les 10 autres sites n'ont pas fait l'objet d'une telle évaluation au cours de la période considérée.  Oui Les séances d'information ont été tenues dans tous les sites de contrôle des arrivées de personnel conformément à la procédure établie.

### Centre de services régional

28. Pendant la période considérée, le Centre de services régional a fourni, principalement à la MINUAD, à la MINUSS, à la MONUSCO et à la FISNUA, des services logistiques et administratifs pour les quatre premiers projets suivants : contrôle des arrivées et des départs de personnel, traitement des indemnités pour frais d'études, exploitation d'un centre régional de formation et de conférences, et exploitation du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Comme indiqué ci-après, le Centre a enregistré un niveau de prestation de services plus élevé que prévu pour les quatre projets pilotes.

### Réalisation escomptée 2.2 : Appui efficace et rationnel à la Force dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

#### Indicateurs de succès prévus

#### Indicateurs de succès effectifs

2.2.1 Réduction du temps nécessaire à l'enregistrement des arrivées et des départs (2010/11 : 12 jours, 2011/12 : 2 jours)

Deux jours. L'enregistrement de toutes les catégories de personnel arrivant au Centre de services régional d'Entebbe aux fins de leur déploiement dans leur lieu d'affectation respectif s'étale sur deux jours ouvrables, compte non tenu des programmes d'orientation et des séances d'information coordonnés par le Centre régional de formation et de conférences, et du passage par les services de sécurité et les services médicaux des Nations Unies.

2.2.2 Réduction du délai de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études (2010/11 : 5 mois, 2011/12 : 7 semaines)

Le délai de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études était de 7 semaines en moyenne, soit 4 à 6 semaines en période de pointe (de janvier à juin) et 8 à 10 semaines le reste du temps (de juillet à décembre).

2.2.3 Augmentation du nombre des participants aux travaux du Centre régional de formation et de conférences (2010/11 : 2 000 participants, 2011/12 : 3 000 participants)

4 385 participants. Le chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique en partie par le fait que la MINUSS a tenu des séances de formation et d'orientation à Entebbe.

2.2.4 Augmentation du nombre des vols régionaux coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2010/11 : 50, 2011/12 : 100)

292 vols. Le chiffre, supérieur aux prévisions, tient au fait que la MONUSCO a résilié, à la suite de l'accident survenu à Kinshasa, le contrat qu'elle avait passé avec le transporteur concernant l'avion B-737, ce qui a conduit le Centre de contrôle à accroître la fréquence des vols régionaux entre Entebbe, Al-Fasher et Nyala.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Contrôle des arrivées et des départs pour 400 membres du personnel	2 127	Membres du personnel civil et militaire (847 agents recrutés sur les plans international et national et Volontaires des Nations Unies, et 1 280 observateurs militaires et membres de la Police des Nations Unies). Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait que le contrôle des arrivées et des départs de l'ensemble du personnel de la MINUSS et des Volontaires des Nations Unies de la MONUSCO a été effectué à Entebbe, de même que le contrôle des arrivées du personnel militaire et de police.
Traitement de 4 500 demandes d'indemnité pour frais d'études	5 575	Demandes d'indemnité pour frais d'études traitées. Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait que le nombre de fonctionnaires pouvant prétendre à une indemnité pour frais d'études a augmenté à la suite de l'harmonisation des conditions d'emploi.
Organisation de 80 stages de formation et conférences régionales avec la participation de 3 000 membres du personnel des missions régionales	173	Séances de formation et conférences régionales organisées, dont 51 séances d'orientation à l'intention de 4 385 participants. Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient au fait que la MINUSS a tenu ses cours de formation et d'orientation à Entebbe.
100 vols régionaux coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements	292	Vols coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Le chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait que la MONUSCO a résilié, à la suite de l'accident survenu à Kinshasa, le contrat qu'elle avait passé avec le transporteur concernant l'avion B-737, ce qui a conduit le Centre de contrôle à accroître la fréquence des vols régionaux entre Entebbe, Al-Fasher et Nyala. En outre, un secteur supplémentaire a été ajouté aux vols régionaux de la MONUSCO.

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	3 364,8	3 480,2	(115,4)	(3,4)
Contingents	80 512,3	77 113,3	3 399,0	4,2
Police des Nations Unies	1 600,0	7,3	1 592,7	99,5
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>85 477,1</b>	<b>80 600,8</b>	<b>4 876,3</b>	<b>5,7</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	12 577,2	6 113,3	6 463,9	51,4
Personnel recruté sur le plan national	693,2	705,6	(12,4)	1,8
Volontaires des Nations Unies	600,7	128,8	471,9	78,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	1 666,9	(1 666,9)	–
<b>Total partiel</b>	<b>13 871,1</b>	<b>8 614,6</b>	<b>5 256,5</b>	<b>37,9</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	127,2	(127,2)	–
Voyages	212,3	1 027,8	(815,5)	(384,1)
Installations et infrastructures	26 696,0	27 055,7	(359,7)	(1,3)
Transports terrestres	4 686,7	2 984,3	1 702,4	36,3
Transports aériens	22 856,6	17 613,8	5 242,8	22,9
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	5 769,1	4 512,8	1 256,3	21,8
Informatique	1 628,2	660,6	967,6	59,4
Santé	2 031,2	1 977,0	54,2	2,7
Matériel spécial	1 146,4	1 482,3	(335,9)	(29,3)
Fournitures, services et matériel divers	10 975,3	14 324,3	(3 349,0)	(30,5)
Projets à effet rapide	150,0	150,0	0,0	0,0
<b>Total partiel</b>	<b>76 151,8</b>	<b>71 915,8</b>	<b>4 236,0</b>	<b>5,6</b>
<b>Total brut</b>	<b>175 500,0</b>	<b>161 131,2</b>	<b>14 368,8</b>	<b>8,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 363,8	749,0	614,8	45,1
<b>Total net</b>	<b>174 136,2</b>	<b>160 382,2</b>	<b>13 754,0</b>	<b>7,9</b>

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>175 500,0</b>	<b>161 131,2</b>	<b>14 368,8</b>	<b>8,2</b>

## B. Dépenses du Centre de service régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	-	-	-	-
Personnel recruté sur le plan national	-	-	-	-
Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-	-	-	-
<b>Total partiel</b>	-	-	-	-
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Consultants	-	-	-	-
Voyages	-	2,3	(2,3)	-
Installations et infrastructures	-	14,5	(14,5)	-
Transports terrestres	-	1,4	(1,4)	-
Transports aériens	-	-	-	-
Communications	-	0,1	(0,1)	-
Informatique	-	1,3	(1,3)	-
Santé	-	0,1	(0,1)	-
Matériel spécial	-	-	-	-
Fournitures, services et matériel divers	-	1,4	(1,4)	-
<b>Total partiel</b>	-	<b>21,1</b>	<b>(21,1)</b>	-
<b>Total brut</b>	-	<b>21,1</b>	<b>(21,1)</b>	-
Recettes provenant des contributions du personnel	-	-	-	-
<b>Total net</b>	-	<b>21,1</b>	<b>(21,1)</b>	-
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	<b>21,1</b>	<b>(21,1)</b>	-

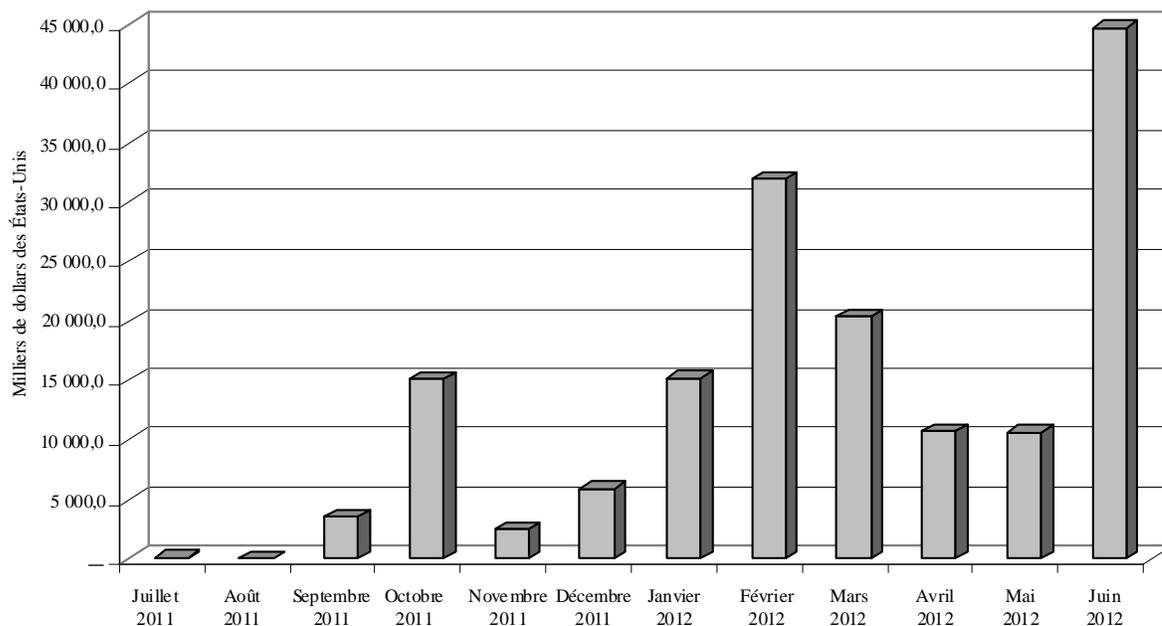
## C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Groupe</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	85 477,1	1 583,0	87 060,1
II. Personnel civil	13 871,1	(2 075,0)	11 796,1
III. Dépenses opérationnelles	76 151,8	492,0	76 643,8
<b>Total</b>	<b>175 500,0</b>	<b>–</b>	<b>175 500,0</b>
Pourcentage de réaffectations			1,2 %

29. Les réaffectations de ressources au profit du groupe I (Militaires et personnel de police) ont servi à couvrir les dépenses au titre du remboursement aux taux standard du coût des contingents aux gouvernements et les coûts associés au déploiement des contingents militaires, qui a été plus rapide que prévu (1,6 million de dollars). Les réaffectations de ressources au profit du groupe III (Dépenses opérationnelles) ont servi à couvrir les dépenses liées aux services de déminage, qui ont été supérieures aux prévisions du fait de la présence d'un nombre de mines plus élevé que prévu (0,5 million de dollars). Le montant des dépenses enregistrées au titre du groupe II (Personnel civil) est inférieur aux prévisions parce que le déploiement du personnel recruté sur le plan international a été plus lent que prévu (2,1 millions de dollars).

## D. Évolution des dépenses mensuelles



30. Les dépenses plus élevées enregistrées en octobre 2011 et février 2012 sont imputables au remboursement du matériel appartenant aux contingents.

31. Les dépenses supérieures aux prévisions enregistrées en juin 2012 s'expliquent non seulement par les dépenses engagées au titre du matériel appartenant aux contingents mais également par le remboursement des coûts afférents à la fourniture de contingents, le remboursement à la MINUSS du montant de la location et de l'exploitation des hélicoptères utilisés par la FISNUA, l'achat de 11 véhicules antimines à la suite de la demande de renforcement des services antimines, et le fait que la Force n'a pas été en mesure de fournir des services et des fournitures plus tôt à cause du retard pris dans le recrutement du personnel de la section de la gestion des marchés.

## E. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Écart</i>
Intérêts créditeurs	85,4
Recettes diverses ou accessoires	0,1
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	–
<b>Total</b>	<b>85,5</b>

## F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Observateurs militaires	–
Contingents militaires	13,2
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>13,2</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Installations et infrastructures	7 114,5
Communications	3 032,3
Santé	1 814,7
Matériel spécial	1 482,3
<b>Total partiel</b>	<b>13 443,8</b>
<b>Total</b>	<b>13 457,0</b>

<i>Facteurs applicables à la Force</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la Force</b>			
Contraintes du milieu	2,6	27 juin 2011	–
Usage opérationnel intensif	3,8	27 juin 2011	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,3	27 juin 2011	–
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,00		

#### IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	(115,4)	(3,4 %)

32. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre des voyages pour le déploiement, la relève et le rapatriement des observateurs militaires, le prix des vols commerciaux ayant été supérieur aux prévisions.

33. Il est partiellement compensé par le fait que les dépenses ont été inférieures aux prévisions au titre de l'indemnité de subsistance (missions), le déploiement des observateurs militaires ayant été plus lent que prévu au cours des premiers six mois de fonctionnement de la Force. Pendant la période considérée, la Force a versé une indemnité annuelle à 74 observateurs militaires en moyenne.

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents militaires</b>	3 339,0	(4,2 %)

34. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que les dépenses au titre de l'acheminement et du déploiement de matériel appartenant aux contingents et du remboursement du matériel majeur appartenant aux contingents, qui faisaient encore l'objet de consultations à la fin de l'exercice, ont été inférieures aux prévisions.

35. Cette sous-utilisation des crédits qui est en partie contrebalancée par le fait que les dépenses au titre du remboursement aux taux standard du coût des contingents ont été supérieures aux prévisions du fait d'un déploiement plus rapide que prévu du personnel des contingents militaires.

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins  $\pm 5\%$  ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	1 592,7	99,5 %

36. Le solde inutilisé s'explique par le non-déploiement de la Police des Nations Unies. L'Armée populaire de libération du Soudan et les Forces armées soudanaises n'ayant pas pu s'entendre sur la création de l'Autorité de l'Administration de la zone d'Abyei, le Service de police d'Abyei n'a pas été mis sur pied pendant la période considérée.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	6 463,9	51,4 %

37. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que la FISNUA n'a pas pu procéder aussi rapidement que prévu au déploiement du personnel recruté sur le plan international. En effet, jusqu'en mars 2012, la Force a eu des difficultés à obtenir les visas nécessaires pour le personnel recruté sur le plan international. Le solde inutilisé à cette rubrique s'explique également par le fait que la Force a fait appel à du personnel temporaire (autre que pour les réunions) entre juillet et décembre 2011.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	471,9	78,6 %

38. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le recrutement des Volontaires des Nations Unies a été plus lent que prévu, l'accord avec le Programme des Volontaires des Nations Unies ayant été signé en janvier 2012, c'est-à-dire plus tard que prévu, et la Force ayant eu des difficultés à obtenir des visas.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(1 666,9)	-

39. Le dépassement de crédits s'explique par le recours à du personnel temporaire (autre que pour les réunions) entre juillet et décembre 2011, pendant la phase de démarrage de la Force. Ces dépenses ont été enregistrées entre juillet et décembre 2011, avant que le budget de la Force ne soit approuvé. Faute d'un budget approuvé, le démarrage de la Force s'est fait à l'aide d'emplois de temporaire.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	(127,2)	-

40. Le dépassement de crédits s'explique par le fait que les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre des consultants. Il a été nécessaire de charger des consultants de : a) mettre au point les premiers plans de travail de la Force, en coordination avec le Centre d'appui régional d'Entebbe, la MINUSS et la MINUAD; b) coordonner le lancement de la section des achats; c) servir d'interlocuteurs avec les pays fournisseurs de contingents; d) analyser

l'environnement opérationnel du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière; et e) fournir des services spéciaux lors des convois, compte tenu des nouveaux itinéraires de ravitaillement.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	(815,5)	(384,1 %)

41. Le dépassement de crédits tient essentiellement à ce qui suit : a) compte tenu des difficultés rencontrées au départ pour obtenir des visas, la Force s'est vu détacher, à titre temporaire, du personnel d'autres missions, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses relatives aux voyages; b) le Gouvernement soudanais exige que tout le personnel opérant à Abyei entre dans le pays non directement d'Entebbe mais en passant par Khartoum, où tous les membres de la Force ont donc été contraints de faire enregistrer leur arrivée avant de se rendre à la Force; c) les activités liées au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui n'avaient pas été prévues au budget de l'exercice 2011/12, ont été lancées en décembre 2011; et d) Assosa a commencé à exercer les fonctions de siège provisoire du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(359,7)	(1,3 %)

42. Le dépassement des crédits s'explique essentiellement par des dépenses supérieures aux prévisions au titre du carburant, en raison de l'augmentation des tarifs d'exploitation et d'entretien fixés aux termes d'un contrat-cadre, et au titre du soutien logistique autonome pour le matériel appartenant au contingent. Ce dépassement tient également au fait qu'il a fallu faire des achats de matériel et d'infrastructures qui n'avaient pas été prévus, notamment : a) des locaux préfabriqués à usage de bureaux ou de logements; b) 18 groupes électrogènes; c) un appareil d'épuration de l'eau; d) 4 stations de traitement des eaux usées; et e) du mobilier et du matériel de bureau. Ces achats se justifient en grande partie par l'état des installations et du matériel que la mission a reçus de la MINUS.

43. Ce dépassement de crédits a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits au titre des services de construction. Le budget 2011/12 prévoyait la construction de 11 camps, or aucun n'a été achevé. La progression des chantiers à court et à moyen terme a été sérieusement compromise par des problèmes logistiques, aggravés par l'hostilité du climat, la médiocrité des infrastructures et des lignes de ravitaillement, la prolongation de la saison des pluies, le nombre limité d'entreprises locales et la rareté de la main-d'œuvre locale, déplacée par le conflit qui a secoué la ville d'Abyei. L'incapacité de la mission à procurer des visas aux fonctionnaires internationaux a également contribué au retard pris dans l'acheminement des matières premières et de l'équipement en provenance du Darfour.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	1 702,4	36,3 %

44. L'écart s'explique essentiellement par des dépenses moins importantes que prévu au titre de l'achat et de la location de véhicules. La mission a acquis un véhicule avitailleur appartenant à la MINUS, ce qui lui a permis de renoncer à en acheter un. Par ailleurs, le Centre de services régional d'Entebbe a fourni des véhicules à la mission, lui évitant d'avoir à en louer comme prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	5 242,8	22,9 %

45. Le solde inutilisé s'explique principalement par l'appui que la MINUSS a fourni à la mission, notamment en ce qui concerne la location et l'exploitation des avions, les carburants et lubrifiants et le matériel et les fournitures.

46. Cette sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par un dépassement des crédits au titre de l'indemnité de subsistance des équipages. En effet, en raison de la fermeture de l'aéroport de Wau, les équipages des deux avions de la FISNUA ont dû passer la nuit à Djouba. Par ailleurs, la mission a loué sept hélicoptères, soit trois de plus que prévu, ce qui annule aussi en partie l'économie générée par la sous-utilisation des crédits.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	1 256,3	21,8 %

47. Le solde inutilisé s'explique par le fait que de nombreux sites qui auraient dû être créés ne l'ont pas été. En outre, au début de la mission, des services ont été fournis dans le cadre de contrats passés avec la MINUSS, que la FISNUA n'a pas payés pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	967,6	59,4 %

48. L'écart tient au fait que la mission n'a pas été en mesure de délivrer des visas aux sous-traitants.

49. Cette sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par d'autres dépenses supérieures aux prévisions, car il a fallu acheter des pièces détachées et des fournitures et remplacer le matériel de communication cédé par la MINUS.

	<i>Écart</i>	
<b>Matériel spécial</b>	(335,9)	(29,3 %)

50. L'écart tient au fait que des dépenses plus élevées que prévu ont été engagées au titre du soutien logistique autonome pour le matériel appartenant au contingent, principalement parce que les contingents ont été déployés plus vite que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(3 349,0)	(30,5 %)

51. L'écart s'explique par un dépassement des crédits prévus au titre de la lutte antimines et de l'achat de véhicules et de rouleaux de déminage, en raison de la présence sur le terrain d'un nombre de mines plus important que prévu.

52. Ce dépassement est en partie compensé par une sous-utilisation des crédits au titre du fret, en raison du retard pris dans l'acheminement des véhicules et du matériel de la MINUAD.

## **V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

53. **En ce qui concerne le financement de la FISNUA, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) **Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012, soit 14 368 800 dollars;**

b) **Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2012, soit 85 500 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (85 400 dollars) et de recettes accessoires (100 dollars).**